

Les Facteurs De Developpement Des Activites Commerciales Sur Les Marches D'abidjan

Ake Ohouo Ferdinand

Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY d'Abidjan,

doi: 10.19044/esj.2016.v12n4p302 [URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2016.v12n4p302](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2016.v12n4p302)

Abstract

The metropolis of Abidjan, economic capital of the Ivory Coast is a big west African metropolis. She is composed of ten townships that shelter each several markets. These markets play a primordial role in the development of the commercial activities. Indeed, every township shelters commercial infrastructures localized in the different districts. These markets are of variable size because one finds some of big and of small size. They knew an evolution since the years 1976 until our days. These markets are constructed either by the public powers, either by the promoters deprived according to the Build Operate and Transfer system. The system is a contract of constructional concession of public work a deprived entrepreneur's that exploits it during a certain time until the amortization of the working assets. These markets specialized in various domains of activities; offer the abidjanaise population, those of the inside of the country and even of the under-region panoply of articles that makes of this city biggest shopping mall of the country. The periods of exercise of these markets vary. The majority of the markets of Abidjan exercises in the day. On the other hand, some lead their activities in the evening, until late the night and are called of the night markets.

The flourishing economic activities of the markets of Abidjan are bound to several factors of which the human factors and the economic factors more especially the economic activities that provide to the different worked the products necessary to the satisfaction of the needs of the consumers. These products provided by the economic activities are at the origin of the development of the commercial activities on the markets in the city of Abidjan.

Keywords : Ivory Coast, Abidjan, economic capital, metropolis, township, market, commercial activities, BOT system, flourishing economic activities, human factors, economic factors

Résumé

La ville d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire est une grande métropole ouest africaine. Elle est composée de dix communes qui abritent chacune plusieurs marchés. Ces marchés jouent un rôle primordial dans le développement des activités commerciales. En effet, chaque commune abrite des infrastructures commerciales localisées dans les différents quartiers. Ces marchés sont de taille variable car on en trouve de grande et de petite taille. Ils ont connu une évolution depuis les années 1976 jusqu'à nos jours. Ces marchés sont construits soit par les pouvoirs publics, soit par les promoteurs privés selon le système Build Operate and Transfer (BOT). Le système BOT est un contrat de concession de construction d'ouvrage public à un entrepreneur privé qui l'exploite durant un certain temps jusqu'à l'amortissement des capitaux engagés. Ces marchés spécialisés dans divers domaines d'activités, offrent aux populations abidjanaises, celles de l'intérieur du pays et même de la sous-région une panoplie d'articles qui font de cette ville le plus grand centre commercial du pays. Les périodes d'exercice de ces marchés varient. La majorité des marchés d'Abidjan exercent dans la journée. Par contre, quelques uns mènent leurs activités dans la soirée, jusque tard la nuit et sont appelés des marchés de nuit.

Les activités économiques florissantes des marchés d'Abidjan sont liées à plusieurs facteurs dont les facteurs humains et les facteurs économiques plus particulièrement les activités économiques qui fournissent aux différents marchés les produits nécessaires à la satisfaction des besoins des consommateurs. Ces produits fournis par les activités économiques sont à l'origine du développement des activités commerciales sur les marchés dans la ville d'Abidjan.

Mots clés : Côte d'Ivoire, Abidjan, capitale économique, métropole, commune, marché, activités commerciales, système BOT, activités économiques florissantes, facteurs humains, facteurs économiques

Introduction

Les marchés de la ville d'Abidjan ont connu une évolution depuis les années 1970 jusqu'à nos jours. Ils sont en nombre très important atteignant près de 150 aujourd'hui. Ces marchés ont leurs spécificités. Ils sont de taille variable, et certains d'entre eux présentent un aspect de désordre. Malgré ce désordre, ils jouent un rôle essentiel dans la commercialisation des produits agricoles et manufacturés. Ainsi, les différentes communes offrent à la population abidjanaise et aux usagers, des marchés qui leur permettent de s'offrir des biens et services. La plupart des acteurs du domaine commercial

travaillent dans l'informel. Cette activité connaît un développement spectaculaire lié à plusieurs facteurs et constitue une source d'emploi inestimable pour de nombreuses populations.

Ce travail a pour objectif de présenter les facteurs humains et économiques de développement des activités commerciales sur les marchés de la ville d'Abidjan.

Approche méthodologique

La méthode de travail utilisée repose sur une étude bibliographique suivie d'une enquête de terrain dans huit (8) communes sur les dix (10) que compte la ville d'Abidjan. Quatre (4) communes d'Abidjan nord sur six (6) ont été prises en compte dans le cadre de cette étude. Ce sont : le Plateau, Cocody, Adjamé et Abobo. Quant à Abidjan sud, toutes les quatre (4) communes ont été retenues. Ces communes sont Treichville, Marcory, Koumassi et Port-Bouët. Ensuite, notre échantillon a porté sur le choix des marchés des communes retenues. Les marchés pris en compte pour cette étude sont les marchés traditionnels de type amélioré ou non de vente de produits surtout alimentaires et regroupant plusieurs commerçants et acteurs. Nous avons choisi trois (3) marchés par commune. Ce qui fait un total de douze (12) marchés enquêtés à Abidjan Nord et douze (12) marchés à Abidjan Sud. Le nombre total de marchés enquêtés est de vingt quatre (24).

La dernière étape de la constitution notre échantillon fut le choix des enquêtés sur les marchés. Ainsi, sur les marchés, nous avons donc opté pour la méthode des quotas qui consiste à choisir les individus de l'échantillon à partir d'un choix raisonné de critères jugés pertinents. Le nombre de commerçants et chefs de services interrogés sur les marchés est de 600, 300 à Abidjan nord et 300 à Abidjan sud.

Ce travail comprend deux parties dont la première partie est les facteurs humains et la deuxième est les facteurs économiques de développement des activités commerciales sur les marchés de la ville d'Abidjan.

Les facteurs humains de développement des activités commerciales sur les marchés d'Abidjan

Ces facteurs sont nombreux et concernent surtout la population abidjanaise et les organisations des commerçants.

La croissance de la population abidjanaise

Abidjan, qui ne comptait que 17000 habitants en 1934, a connu une croissance rapide de sa population après l'ouverture du canal de Vridi. En 1965, la population abidjanaise ne regroupait que 362000 habitants, 10 ans plus tard, cette population a plus que doublé pour atteindre 949000 habitants. L'accroissement naturel était de 2,7% en 1963 à 3,7% en 1975. Le solde

migratoire sur cette période était 24000 habitants en 1963 pour atteindre 60000 habitants en 1975 (YAO, 2010). De 1975 à 1979, le rythme de la croissance démographique s'est accru. Cet essor démographique particulièrement rapide de 10,42% est dû à la conjugaison de plusieurs facteurs qui sont la migration importante venue des régions rurales et des pays voisins et la forte croissance économique du pays (YAO, 2010). De multiples communautés peuplent la ville et lui donnent un caractère particulièrement composite. La population qui migre vers Abidjan provient d'un bassin démographique dépassant les limites nationales actuelles et englobant économiquement le Burkina Faso et la Mali et à partir de 1958, surtout pour des raisons politiques, (YAO, 2010). Les migrants ivoiriens vers Abidjan proviennent eux du milieu urbain et pour des raisons scolaires, du milieu rural, car beaucoup d'enfants originaires des villages viennent se scolariser à Abidjan, et ceux qui ont fini leurs études sont à la recherche d'un emploi.

En 1988, selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 1988), la population abidjanaise comptait 1.934.000 habitants soit 54,7% de la population urbaine en Côte d'Ivoire et depuis, cette population n'a cessé de croître, car aujourd'hui, Abidjan est un pôle économique au plan national et sous régional.

Le recensement de la population du pays, qui a eu lieu en 1998 indiquait 2.877.948 habitants pour la ville d'Abidjan (RGPH, 1998). Celui de 2014, le dernier a donné 4.707.000 habitants (RGPH, 2014). La population abidjanaise a connu une évolution rapide depuis 1912 jusqu'à 2014 (Figure 1).

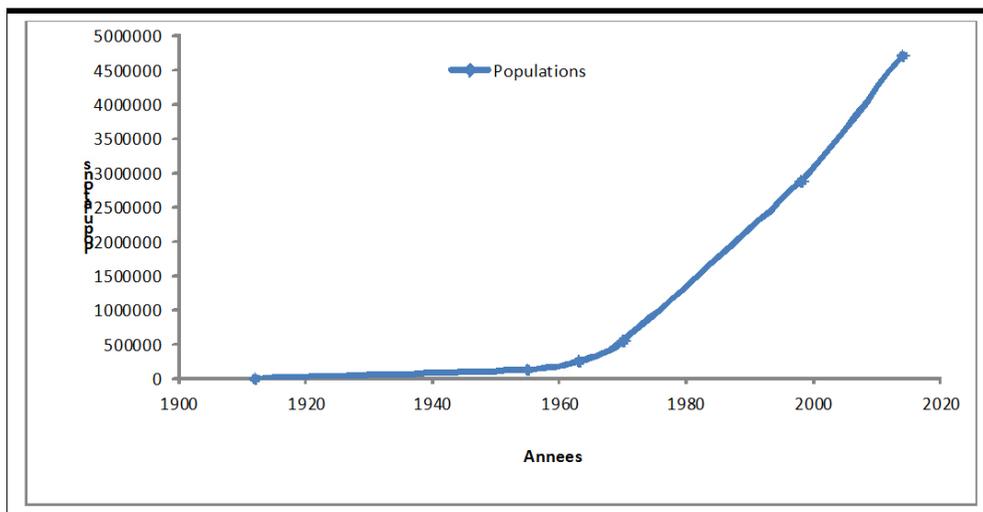


Figure 1 : Courbe d'évolution de la population abidjanaise de 1912 à 2014

Source : RGPH, 1975, 1988, 1998, 2014.

Cette population abidjanaise nombreuse un facteur de développement des activités économiques de façon générale et des activités commerciales en particulier. En effet, une grande partie de cette population exerce les activités commerciales sur les marchés de la ville d'Abidjan et cette forte population constitue un vaste marché de consommateurs pour les produits vendus sur les marchés.

Age de la population abidjanaise

L'Indice de Développement Humain (IDH) de 2007 de la Côte d'Ivoire qui est de 0,484 est l'un des plus faibles au monde. Le pays est classé 163^e sur un total de 188 pays (YAO, 2010). La population ivoirienne dans son ensemble est une population jeune avec 22 ans d'âge moyen et 43% de personnes âgées de moins de 15 ans. Selon le milieu de résidence, la situation ne diffère pas significativement. En effet, l'âge moyen de la population dans les différents milieux est sensiblement égal à 21 ans dans les autres villes et 22 ans à Abidjan. De plus, la proportion des personnes de moins de 15 ans ne s'écarte pas significativement de la moyenne nationale qui est de 43 %, sauf à Abidjan où elle est égale à 34,8 %. En général, la forte migration des personnes en âge de travailler (15-49 ans), vers les milieux urbains et singulièrement à Abidjan, influence la proportion des personnes d'âge inactif (0-15 ans et 60 ans et plus). Il en découle des rapports de dépendance, de faible niveau de vie dans ces milieux, par opposition au milieu rural. Ainsi, on remarque que, c'est en milieu rural que le rapport de dépendance qui donne la proportion de personnes en charge par personne d'âge actif (personne âgée de 15 à 49 ans) atteint son niveau le plus élevé (Tableau 1). Cette forte population jeune d'Abidjan, malgré sa dépendance s'investit dans le commerce sur les marchés à l'origine du développement de cette activité.

Tableau 1: Indices de structure par âge et âges moyens par milieu de résidence

Source : RGPH, 1998

	Indice de structure par âge			Age moyen	Rapport de dépendance
	Moins de 15 ans	15-59 ans	60 ans et plus		
Abidjan	34,8	63,3	1,8	22 ans	57,9
Autres villes	41,5	55,4	3,1	21 ans	81,9
Ensemble urbain	38,8	58,7	2,6	22 ans	70,4
Rural	46,1	49	49	22 ans	104,1
Ensemble Côte d'Ivoire	43	53,1	4	22 ans	88,3

Ethnies de la population abidjanaise

Les principaux groupes ethniques de la Côte d'Ivoire sont représentés dans des proportions diverses à Abidjan. Les Akan représentent 44,9%, les Mandé du Nord 20 % et les Krou 17,4%. Les autres groupes représentent

moins de 10% chacun, avec 9,3% de voltaïques et 7,4% de Mandé du Sud. Les personnes naturalisées sont une infime partie de l'effectif de la ville, environ 1% et les étrangers font 28,9% (Tableau 2).

Tableau 2 : Répartition de la population de la ville d'Abidjan selon le groupe ethnique et la nationalité

Groupes ethniques et nationalité	Effectif	Pourcentage
Akan	919 413	31,9
Krou	356 209	12,4
Mandé du Nord	409 357	14,2
Mandé du Sud	152 505	5,3
Voltaïques	189 909	6,6
Naturalisés	19 691	0,7
Total des Ivoiriens	2 047 084	71,1
Non Ivoiriens nés en Côte d'Ivoire	365 408	12,7
Non Ivoiriens nés hors Côte d'Ivoire	465 456	16,2
Total des Non Ivoiriens	830 864	28,9
Total	2 877 948	100

Source : RGPH, 1998.

Ces différents groupes ethniques ivoiriens et les populations étrangères exercent le commerce sur les marchés de la ville d'Abidjan. Certaines de ces ethnies se sont spécialisées dans la vente des produits vivriers. C'est l'exemple des femmes Gouro sur plusieurs marchés de la ville d'Abidjan tels le Marché Gouro d'Adjamé appelé la Nouvelle COCOPROVI, le Marché COCOVICO de Cocody Angré, etc.

Les organisations des commerçants

Plusieurs organisations de commerçants œuvrent dans l'organisation des activités commerciales et dans le développement du commerce sur les marchés d'Abidjan.

Le rôle de la FENACCI

La Fédération Nationale des Commerçants de Côte d'Ivoire (FENACCI) compte en son sein 300000 commerçants repartis en 135 sections sur le territoire national et 36 syndicats sont affiliés à cette fédération. Elle est créée conformément à la loi N° 60-315 du 21 septembre 1960 portant création des Associations en Côte d'Ivoire. Autorisée par les Agréments N° 0044/MVA/SGI du 20 Octobre 1997 et N° 12 DA/D6AD du 27 Février 2003, elle regroupe plusieurs nationalités à savoir les Ivoiriens, les Libanais, les Maliens, les Burkinabés qui sont majoritaires, les Nigériens, les Nigériens, les Guinéens, les Marocains, les Sénégalais...

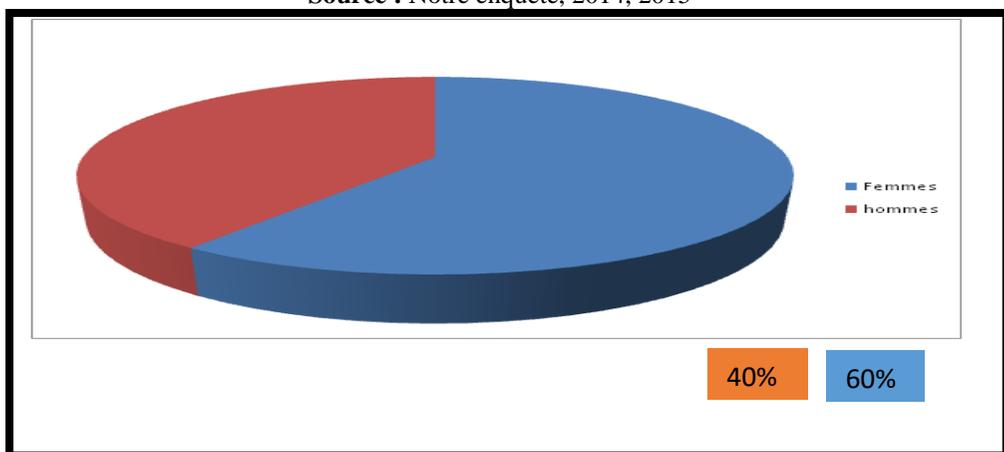
La FENACCI, selon ses responsables, est aujourd'hui, un outil de développement incontournable du commerce et des commerçants de Côte d'Ivoire. Ainsi, l'objectif visé est entre autres, le positionnement de la Côte

d'Ivoire au rang des premières destinations des Investissements Directs Etrangers (IDE) dans le monde. Auprès des commerçants, la FENACCI se charge de la formation, la formalisation, la défense des intérêts des commerçants et est l'interlocuteur des commerçants vis-à-vis de l'Etat. Elle s'occupe également de l'organisation des marchés et des commerçants et sert d'intermédiaire entre les commerçants et les bureaux des marchés.

En constatant l'impact du commerce, ce secteur occupe une place de choix dans l'économie de la Côte d'Ivoire. Il regorge des potentialités encore mal exploitées qu'on se doit d'identifier et de conquérir au delà des contraintes structurelles. Le poids économique des commerçants et des opérateurs économiques en Côte d'Ivoire se traduit par le maintien d'un taux de croissance de 1,8%, ce qui correspond à un mouvement de 20 millions de tonnes de marchandises en Import-export par an, et une alimentation du budget de l'Etat à hauteur de 1650 milliards en moyenne annuellement (FENACCI, 2014). Sur les marchés d'Abidjan, la proportion des femmes exerçant dans le commerce est estimée à 60% et celle des hommes à 40 % comme le montre la figure 2.

Figure 2 : Proportion d'hommes et de femmes dans le commerce à Abidjan

Source : Notre enquête, 2014, 2015



L'activité commerciale est relativement facile à exercer et elle peut être entamée sans grands moyens. Raison pour laquelle, les femmes s'adonnent plus au commerce pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille au côté leurs époux, vu la cherté de la vie. Aussi, cette activité est caractérisée par un faible niveau d'instruction de ses acteurs et elle ne nécessite pas l'obtention d'un diplôme pour l'exercer. Ainsi, parmi les commerçants, il y a des analphabètes, des commerçants ayant le niveau primaire, secondaire et supérieur. Sur un total de 600 commerces et services enquêtés sur les marchés d'Abidjan, nous avons 60 analphabètes (10%), 240

ont fait le primaire (40%), 270 ont le niveau secondaire (45%) et 30 ont un niveau supérieur (5%) ; (Figure 3).

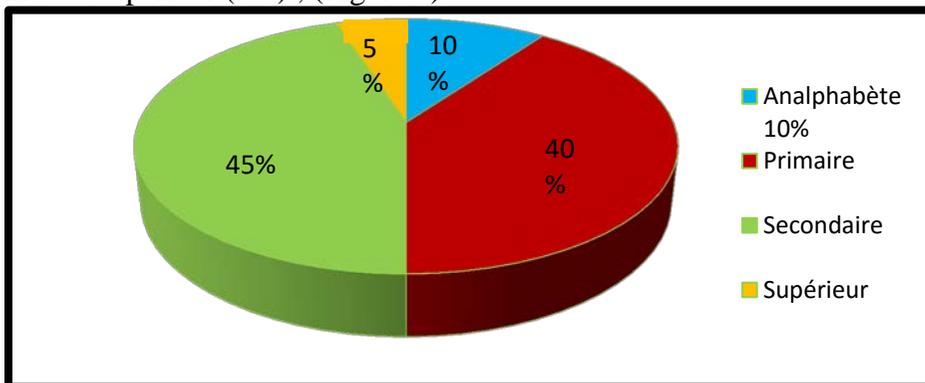


Figure 3 : Niveau d'instruction des personnes en activités sur les marchés
Source : Notre enquête, 2014, 2015

Alors que le secteur de la vente des produits alimentaires et autres marchandises, est en majorité occupé par des commerçants analphabètes et ceux ayant le niveau primaire et secondaire ; le secteur des services (banque, pharmacie, assurance, agence de télécommunications, etc.), est principalement occupé et géré par des personnels ayant le niveau de l'enseignement supérieur.

Le nombre d'années passées par les commerçants sur les marchés d'Abidjan pour l'exercice de leurs activités est variable. En effet, la plupart des commerçants ont passé plus de 5 ans à leur emplacement sur les marchés. Ainsi, sur un total de 600 commerçants, 160 ont entre 0 et 5 ans d'ancienneté sur les marchés, 180 ont entre 5 et 10 ans ; 160 ont entre 10 et 20 ans et 100 ont plus de 20 ans d'ancienneté (Figure 4).

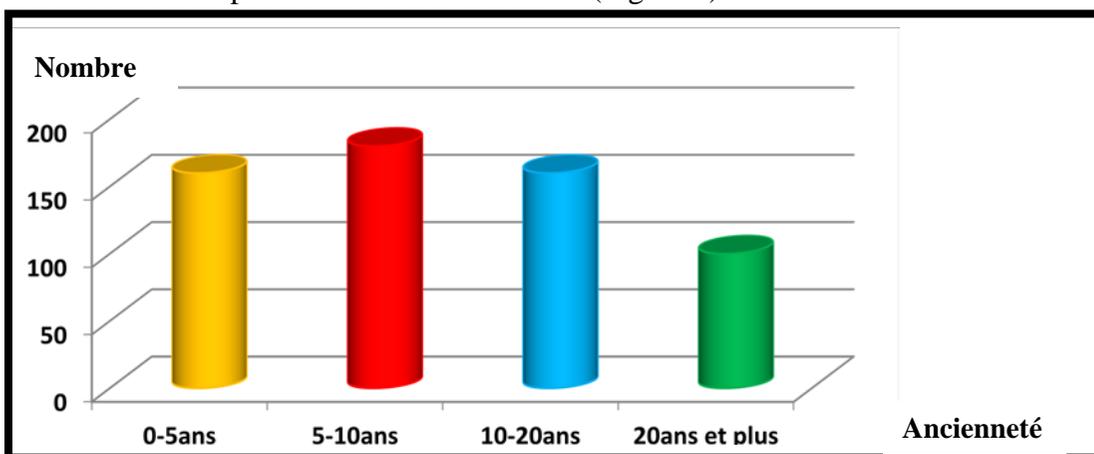


Figure 4 : Ancienneté des acteurs dans les activités sur les marchés d'Abidjan
Source : Notre enquête, 2014, 2015

Le rôle de l'USCOMAH

Vu l'état de ruine dans lequel se trouve le Marché Habitat d'Abobo, des actions vigoureuses doivent être menées pour le remettre en état. C'est dans ce sens qu'une association dénommée Union Sacrée des Commerçants du Marché d'Abobo Habitat (USCOMAH) a été créée en 1999. En 2004, Ce marché comptait 1815 acteurs. Aujourd'hui, ce nombre est tombé autour de 1000 acteurs et l'association compte 500 membres.

L'USCOMAH a pour objectifs de :

- Créer la cohésion et l'entente entre les commerçants ;
- Créer un cadre de vie propice aux activités ;
- Favoriser l'entraide entre les membres ;
- Sensibiliser et conseiller les commerçants à la propreté du marché et à travailler dans un environnement sain ;
- Travailler à la construction d'un marché moderne.

Le marché est tombé en ruine à cause de la crise économique et financière. Face à cette situation, des commerçants ne pouvant plus s'en sortir, ont déserté le marché. L'inaction de la Mairie à remettre le marché en bon état ou à construire un nouveau marché moderne, a poussé l'association à entreprendre des actions en vue de la construction d'un marché moderne.

Depuis le 15 juillet 2011, le marché totalisait 32 ans de service. Ainsi, victimes d'agressions et de plusieurs autres problèmes comme ceux de la ruine du marché et de l'insalubrité, des démarches ont été menées par les membres de l'association auprès du Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme (MCLAU) et celui du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME (MCAPPME), leur Ministère de tutelle, en vue d'obtenir la propriété de l'espace et de l'aménager selon des normes architecturales et environnementales adaptées à l'exercice de leurs activités. A cet effet, l'association a initié la mise en place d'un fonds depuis le 1^{er} Janvier 2012 qui est le Fonds d'Epargne et de Garantie de l'Union Sacrée des Commerçants du Marché Abobo Habitat (FEG-USCOMAH). Ce fonds est constitué à partir d'une cotisation de 100 FCFA par jour et par membre, ce qui donne un montant de 3000 FCFA par mois et par membre. La mise en place de ce fonds a pour but de :

- Former et éduquer les membres au crédit solidaire ;
- Mettre à leur disposition, les ressources pour développer leurs activités ;
- Garantir des prêts bancaires aux fournisseurs ;
- Soutenir les membres en situation difficile ;
- Entretien, améliorer et protéger le cadre de travail des membres.

Le rôle des coopératives de commerçantes (COCOPROVI et COCOVICO)

Les marchés créés par les coopératives de commerçantes jouent un grand rôle dans le développement des activités commerciales. C'est l'exemple du Marché Gouro d'Adjamé appelé la nouvelle COCOPROVI et le Marché COCOVICO de Cocody Angré 8^e tranche. Initialement, sur le Marché Gouro d'Adjamé, la commercialisation des produits vivriers se faisait sur un terrain non viabilisé exposant les commerçants aux intempéries climatiques et aux agressions de toutes sortes et ce depuis 1983. A partir 1988, l'idée de s'organiser en coopérative et de créer de meilleures conditions de travail est approuvée par le Ministère de l'agriculture et des ressources animales et donne naissance à la COCOPROVI. Depuis 1996, la Coopérative des Commerçantes de Produits Vivriers (COCOPROVI), devient la Nouvelle COCOPROVI d'Adjamé et occupe une superficie 13333 m².

L'équipe dirigeante du marché, en plus de la gestion administrative et financière, s'occupe de la gestion des domaines suivants:

- la production des produits vivriers ;
- la collecte des produits, l'acquisition des moyens nécessaires à leur transport, leur commercialisation ;
- l'amélioration des conditions de travail des membres et la modernisation du site ;
- l'assistance technique des membres sur le plan économique et comptable ;
- l'amélioration de la situation financière des membres.

Les infrastructures de la Nouvelle COCOPROVI sont gérées par la Société de Gestion des Marchés de Gros (SGMG).

Quant à la Coopérative des Commerçantes de Produits Vivriers (COCOVICO) de Cocody Angré, à l'origine, était un marché mais sans organisation officielle. Après le financement de la construction du marché par la structure de microcrédit (OIKOCREDIT), la coopérative est aujourd'hui gérée par un conseil d'administration avec à sa tête une Présidente et de plusieurs services.

La coopérative par ses services, veille à un bon approvisionnement du marché en denrées alimentaires, gère aussi les activités de micro finance pour ses membres. Elle œuvre à mettre à la disposition des commerçants un marché présentant un cadre sûr et propre pour la vente de leurs produits et des services pour leur bien être. Ainsi, le marché abrite une librairie, une maison d'assurance et un centre de santé mais qui n'est pas encore fonctionnel. La coopérative dans ses actions, apporte aussi son soutien aux commerçantes locales, en vue du développement de leurs activités.

Après l'étude des facteurs humains, nous passons à l'étude des facteurs économiques de développement des activités commerciales sur les marchés de la ville d'Abidjan.

Les facteurs économiques de développement des activités commerciales

Le développement des activités commerciales sur les marchés de la ville d'Abidjan est lié à l'évolution des infrastructures commerciales et au développement des activités économiques qui fournissent aux différents marchés les denrées nécessaires à la commercialisation et la satisfaction des besoins des consommateurs.

L'évolution des infrastructures commerciales à Abidjan

Les marchés de la ville d'Abidjan ont connu une évolution depuis les années 1976 jusqu'à nos jours.

Les marchés d'Abidjan en 1976

En 1976, la ville d'Abidjan comptait 27 marchés (Ministère du Plan, 1976). Les premiers quartiers indigènes (Treichville et Adjamé) abritaient les premiers marchés, constitués de grands et de petits marchés. Ensuite, d'autres marchés vont voir le jour dans les autres communes d'Abidjan à savoir Yopougon, le Plateau, Marcory, Port-Bouët (Figure 5).

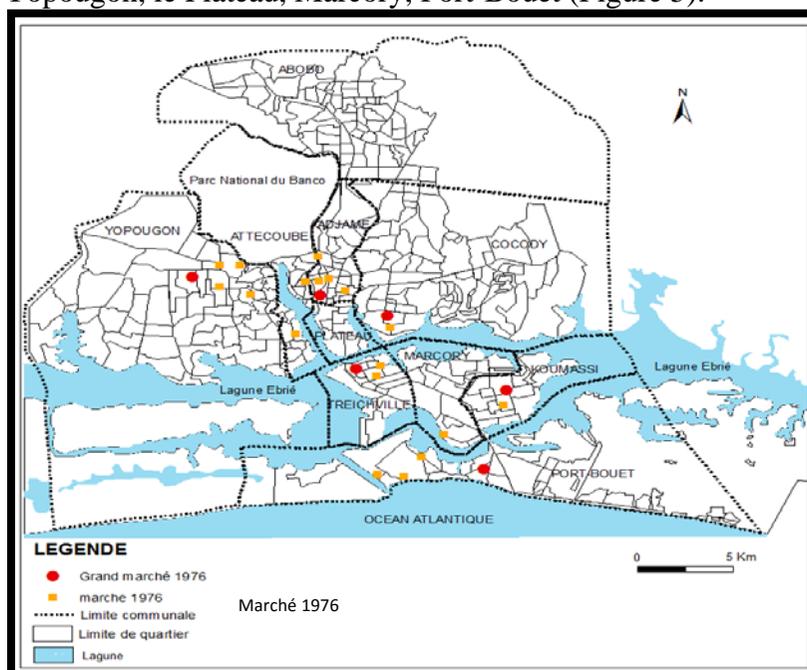


Figure 5 : Les marchés de la ville d'Abidjan en 1976

Source : Ministère du Plan, 1976 Conception-Dessin : AKE O. Ferdinand-KONAN Martial, 2015

2.1.2. Les marchés de la ville d'Abidjan en 1988

Les dix communes d'Abidjan sont dotées chacune de plusieurs marchés. En 1988, la ville comptait 75 marchés (AUA-Direction des Grands Travaux, 1988), (Figure 6).

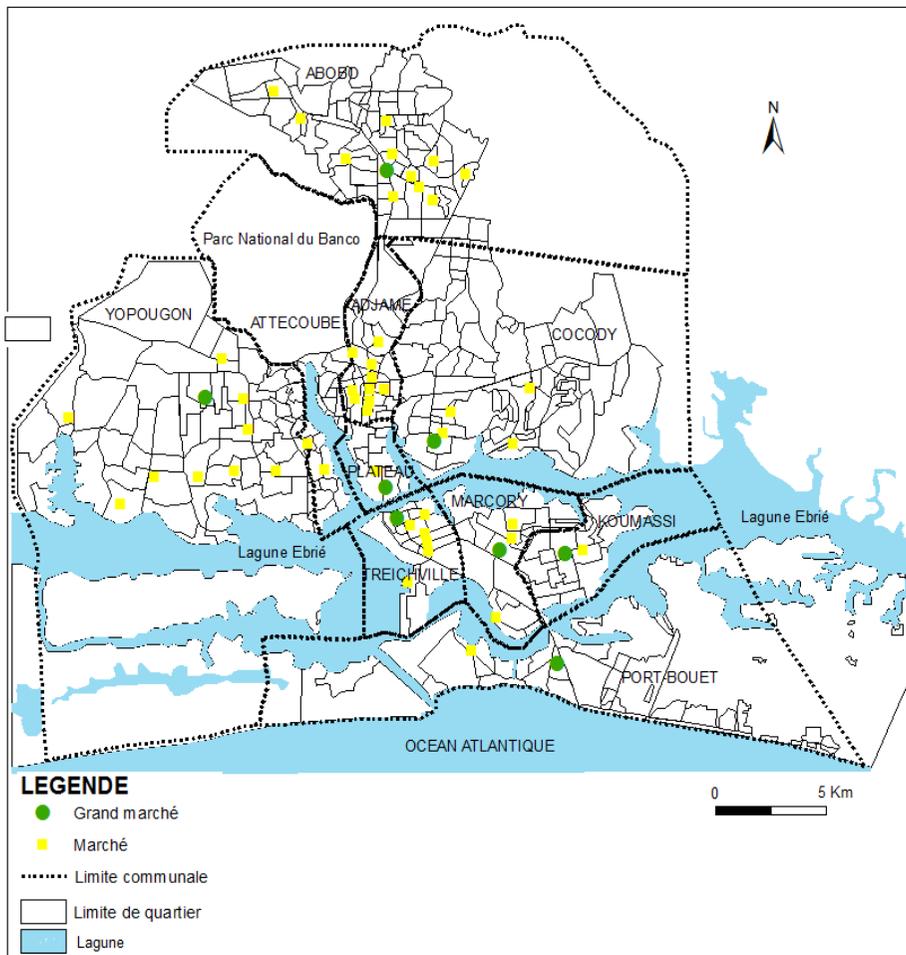


Figure 6 : Les marchés de la ville d'Abidjan en 1988

Source : AUA-Direction des Grands Travaux, 1988

Conception-Dessin : AKE O. Ferdinand-KONAN Martial, 2015

Les marchés de la ville d'Abidjan en 2015

Après 1988, plusieurs marchés ont été construits dans la ville d'Abidjan. Ainsi, de 1988 à 2000, le nombre des marchés est passé à 120 (POYAU, 2000).

Aujourd'hui, de nouveaux marchés sont construits avec le système Build Operate and transfer (BOT). Ces marchés sont réalisés par des promoteurs à Abidjan et inaugurés pour la plupart au début de l'année 2000. Le nombre des marchés à Abidjan est autour de 150 en 2015 (Figure 7).

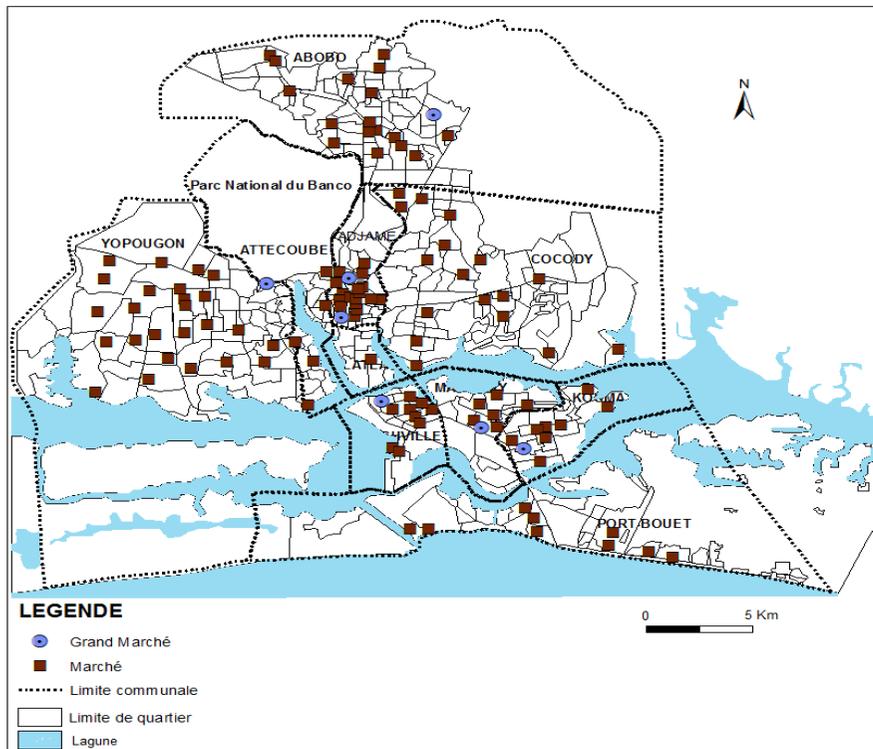


Figure 7 : Les marchés de la ville d’Abidjan en 2015

Source : Notre enquête, 2012, 2015, POYAU, 2000

Conception-Dessin : AKE O. Ferdinand-KONAN Martial, 2015

Ces espaces de vente sont approvisionnés régulièrement en denrées alimentaires et de tous les autres produits nécessaires à la satisfaction des besoins de toute la population abidjanaise. Ce sont les tenues vestimentaires, les bijoux, les chaussures, les ustensiles de cuisines, les objets d’art, etc. Ces marchés sont non seulement fréquentés par les populations des dix communes d’Abidjan, mais également par les populations des communes environnantes, celles de l’intérieur du pays et même de la sous région.

Le choix du marché sur lequel le consommateur fait ses emplettes est fonction de sa localisation, c’est-à-dire celui qui est le plus proche de son lieu d’habitation, mais aussi et surtout, celui qui offre une multitude de produits à des prix avantageux. Alors, il est de plus en plus fréquent de voir les consommateurs des communes d’Abidjan, prendre d’assaut les marchés d’Adjamé pour faire leurs achats car dit-on : « on y trouve tout et à bon prix ».

Le développement des activités économiques

Dès 1975, Abidjan concentre l’essentiel des emplois en Côte d’Ivoire et fournit avec près de 90 % de la valeur ajoutée du commerce, 80% du

secteur tertiaire et 65% du secondaire. La ville génère plus de 50 % de la consommation des ménages. En outre, en 1978, Abidjan accueille plus de 67 % des actifs du secteur tertiaire et 32% des actifs du secteur secondaire. Selon l'étude menée par l'observatoire de l'emploi en 2008, Abidjan compte 1 240 337 emplois, Ce nombre serait en baisse de 0,3% par rapport à 2002, qui marque le début de la crise militaro-politique. La participation de la population en âge de travailler à l'activité productive a fortement baissé de 16,3 points par rapport à 2002, davantage chez les hommes avec 20,6 points que chez les femmes 12,2 points. L'étude montre que les emplois informels sont dominants à 76,5%, davantage chez les femmes avec 78,7% que chez les hommes où ils représentent 74,6%.

Selon le secteur d'activité, l'emploi à Abidjan se répartit à raison de 1,4% dans l'agriculture, 13,3% dans l'industrie et 85,3% dans les services qui emploient l'essentiel de la population occupée.

Le niveau d'instruction de la population totale est faible, davantage dans la population féminine. Selon l'étude sur l'emploi et le chômage menée par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en 2002, 30% des individus âgés de 10 ans et plus n'ont jamais fréquenté l'école primaire, près de six personnes sur dix sont actives et il y a plus d'actifs que d'actives. Avec un niveau scolaire très bas, l'activité économique des abidjanais est prédominée par le secteur informel. Il occupe la première place des emplois avec une main d'œuvre très jeune moins de 25 ans, avec un niveau d'étude moyen, car plus de trois quarts de ce secteur n'ont pas dépassé l'école primaire.

Les secteurs modernes en crise (administration publique, entreprises privées) n'emploient qu'une petite partie de la population active. L'économie informelle apparaît comme une réponse au besoin d'emploi d'une population urbaine croissante face à un secteur moderne insuffisamment dynamique.

L'agriculture

La Côte d'Ivoire, grâce à ses conditions physiques favorables (relief, climat, Végétation, sol, hydrographie, ouverture sur l'océan atlantique) et à ses paysans ; a une agriculture performante. Par ses productions, elle occupe le 2^e rang en Afrique de l'ouest après le Nigéria et plus 58% de la population active s'y consacre. Elle est à la base de la croissance économique du pays. A côté de ses productions industrielles qui sont surtout destinées aux marchés extérieurs, les productions vivrières, quant à elles sont vendues sur les marchés locaux et principalement sur les marchés d'Abidjan. Les deux grandes zones de production agricole sont le sud forestier et le nord dans la zone de savane.

Sur l'espace abidjanais, des zones agro-pastorales existent malgré l'urbanisation rapide et l'étalement urbain. En effet, des activités agricoles

sont pratiquées dans le District d'Abidjan et même dans la ville d'Abidjan. Plusieurs sites sont exploités à des fins agricoles à Abidjan en l'occurrence ceux situés dans les villages lagunaires tels que Lokoa, Azito et Béago dans la commune de Yopougon. Dans certaines communes d'Abidjan, l'agriculture constitue pour 68,8% des producteurs, l'activité principale (BARBARA et AL, 2006). Sur l'ensemble des sites (Lokoa, Azito, Béago), plus de 50% des populations vivent principalement de l'agriculture urbaine, ce qui confirme son importance pour la sécurité alimentaire (KOUAKOU, KONE, BANFO, KIENTGA et N'GO ; 2010). En plus de ces sites agricoles, il existe dans les différentes communes de la ville d'Abidjan des zones de forte production de cultures vivrières. Ce sont les communes d'Abobo, de Cocody, de Marcory, Koumassi et Port-Bouët, qui possèdent des espaces cultivés en produits maraîchers, en particulier et vivriers en général. Il existe également des espaces de production de plantes décoratives (Figure 8).
espaces de production de plantes décoratives (Figure 8).

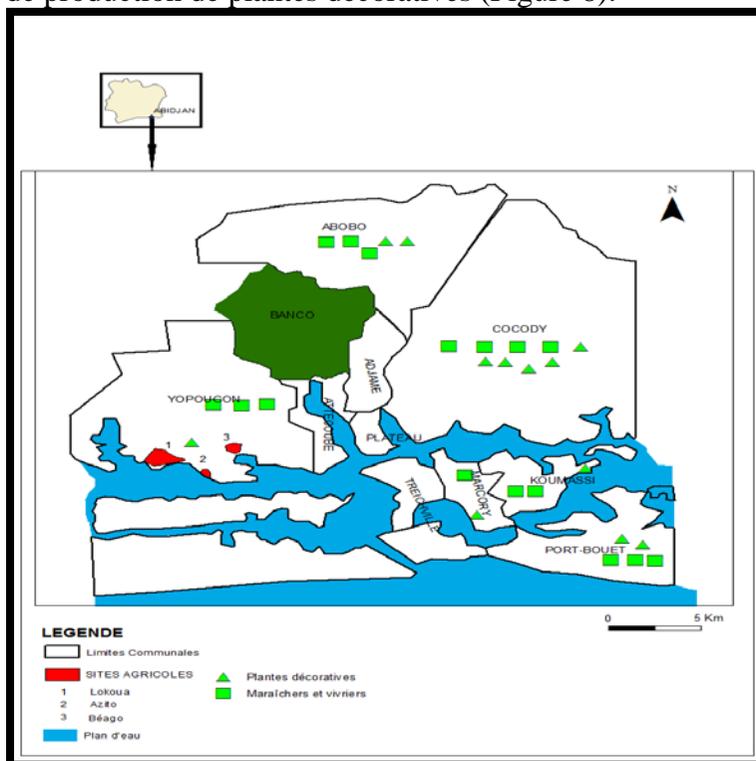


Figure 8 : Sites et zones agricoles d'Abidjan

Source : CCT/BNETD, 2000

Conception-Dessin : AKE O. Ferdinand-KONAN Martial, 2014

De façon générale, l'agriculture ivoirienne est l'une des plus performantes et l'une des plus développées au monde et ses productions importantes entraînent le développement des activités commerciales en Côte

d'Ivoire par le ravitaillement régulier des marchés en produits vivriers, et par la même occasion, le développement des espaces commerciaux et surtout des marchés abidjanais.

2.2.2. Les activités industrielles

La Côte d'Ivoire était un pays essentiellement agricole au lendemain de son indépendance dans les années 1960. Mais, à partir de 1970, l'industrie a néanmoins connu un essor remarquable qui sera freiné dans les années 1980 par la crise économique. Malgré la crise, l'industrie ivoirienne est aujourd'hui la plus importante et la plus performante de l'Afrique francophone subsaharienne. La ville d'Abidjan concentre à elle seule 90% des unités produits tels que les huileries, les conserveries, etc. Ces industries sont surtout spécialisées dans la transformation de la production agricole locale. Le tissu industriel du pays observe une hausse de 4,7% du volume de sa production au cours des cinq premiers mois de l'année 2014 comparativement à la même période de l'année 2013. Cette amélioration résulte de la bonne tenue des branches de fabrication des produits alimentaires et de boissons (9%) ; de la fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques (52,2%) et la fabrication de textiles (114%) (Voir Figure 9).

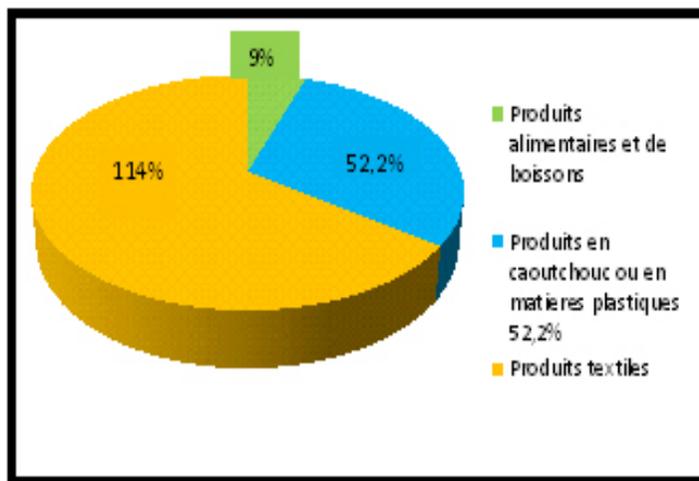


Figure 9 : Productions industrielles en Côte d'Ivoire en 2014
Source : INS, 2014

La concentration des activités industrielles à Abidjan et la présence du port autonome d'Abidjan ont entraîné une vitalité de l'activité commerciale qui s'explique par d'importants échanges de produits entre Abidjan, l'intérieur du pays et des pays limitrophes à l'origine du développement des espaces commerciaux et des marchés d'Abidjan.

Les transports

Les transports jouent un rôle essentiel dans le développement économique de façon générale et du développement des activités commerciales en particulier, dans la mesure où ils sont indispensables pour le ravitaillement des marchés abidjanais en produits agricoles et en produits manufacturés d'une part et d'autre part, ils facilitent aux commerçants et aux consommateurs l'accès aux marchés. Cet accès se trouve facilité par l'installation des gares routières à proximité des marchés. En effet, des gares de minicars communément appelés « Gbakas » et des taxis banalisés communément appelés « Woro-woro » côtoient la plupart des marchés de la ville Abidjan. A ces moyens de transport qui sont de véritables facteurs de développement des activités commerciales sur les marchés abidjanais, il y a les bus de la SOTRA et les taxis compteurs. Ces derniers sont utilisés par les commerçants pour l'acheminement de leurs produits sur les marchés. De plus, ils sont utilisés par les clients pour retourner dans les quartiers avec leurs emplettes, et le transport des marchandises des commerçants vers les domiciles à la tombée de la nuit.

Le transport intervient en amont et en aval des productions agricoles et industrielles qui sont par la suite acheminées sur les marchés en l'occurrence, les marchés abidjanais qui sont pris d'assaut quotidiennement par les consommateurs, venant de divers horizons. Le point le plus important de ces réseaux de lignes de marchés se situe au niveau du grand marché d'Adjamé, avec ses lignes et gares intercommunales, relayées par des gares secondaires dans chaque commune, au voisinage des principaux marchés (KASSI, 2007). Rares sont les marchés à proximité desquels, il n'existe pas de gares ou d'itinéraires de transport populaire surtout des taxis collectifs. En effet, il existe des gares de minicars appelés "Gkaka" et de taxis communément appelés "Woro-Woro" à proximité des marchés de la ville d'Abidjan et plusieurs lignes de ces moyens de transport relient les marchés à l'intérieur des communes et aussi, d'une commune à une autre. (Figure 10).

Ainsi, il ya une interdépendance entre le développement des activités commerciales et le développement des transports. En effet, le dysfonctionnement des activités du transport affecte les activités commerciales et vis versa.

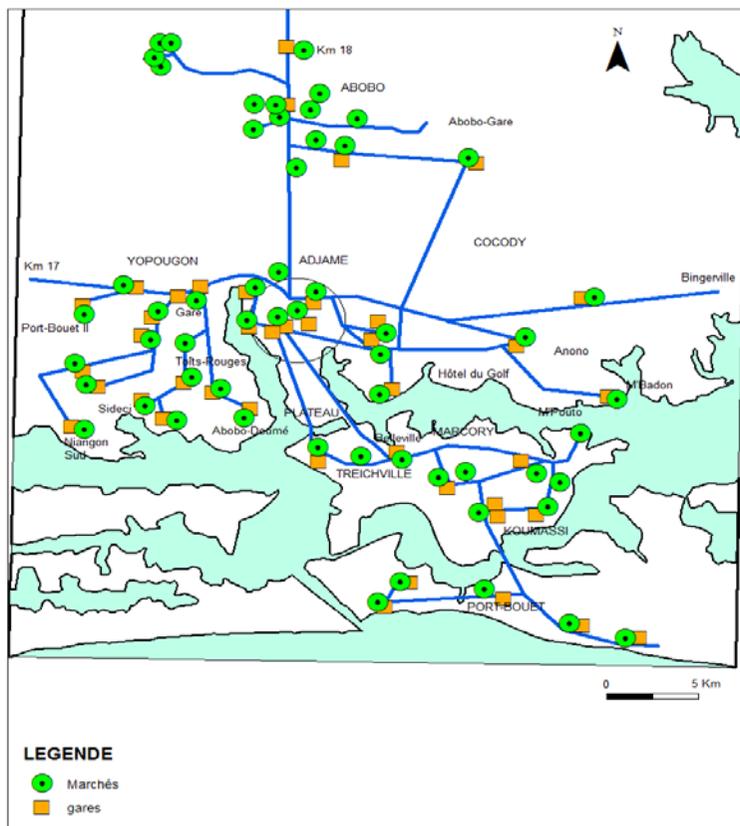


Figure 10 : Les marchés gares de la ville d’Abidjan

Source : Kassi I. (2005), Mauger E. (2003)

Conception-Dessin : AKE O. Ferdinand-KONAN Martial, 2015

Conclusion

La ville d’Abidjan abrite plusieurs marchés. Ces marchés ont connu une évolution rapide depuis les années 1976 jusqu’à nos jours. De nombreux marchés sont donc construits dans la ville d’Abidjan. En effet, les dix communes d’Abidjan abritent plusieurs marchés, intervenant dans divers domaines d’activités. Ils sont de plusieurs types et permettent aux populations de développer des activités et aux consommateurs de se procurer des biens et services.

Abidjan exerce une attraction sur les populations des zones rurales, des autres zones urbaines du pays et celles des pays de la sous région, à l’origine d’une démographie galopante à laquelle la ville doit faire face par la mise en place d’infrastructures socio-économiques, de la part des autorités compétentes, indispensables au bien être de toutes ces populations. Toutes ces populations de diverses origines et de conditions sociales également diverses, participent au développement de la ville d’Abidjan par leur

implication dans les différents secteurs d'activités économiques, dominés dans leur grande majorité par le secteur tertiaire. L'une des activités de ce secteur qui connaît un développement fulgurant est le commerce qui se développe sur les marchés. Le développement des activités commerciales sur les marchés d'Abidjan est lié non seulement à sa population mais aussi au développement des autres activités économiques qui permettent l'approvisionnement des marchés en divers produits. Cependant, cette activité trouve de plus en plus son chemin de prédilection dans l'informel. Elle nécessite donc la mise en place d'infrastructures commerciales adéquates et une bonne organisation du secteur pour son développement.

References:

- ALOKO (N. J.), 2010 : *Le Marché Sous-régional de Gros à Bouaké, à l'épreuve de la crise socio-politique ivoirienne*, Paris, Karthala, PP. 119-138.
- BERTONCELLO (B.), BREDELOUP (S.), 2002 : *La privatisation des marchés urbains à Abidjan : une affaire en or pour quelques-uns seulement*, Autrepart 1/ 2002 (n°21), PP.83-100.
- BRICAS (N.), TCHAMDA (C.), THIRION (M.), 2013: *Les marchés alimentaires en Afrique de l'Ouest : facteurs de dépendance ou d'entraînement de l'agriculture ?* AGRAR-2013: 1st Conference of African research on agriculture, food, and nutrition Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 4-6 juin 2013, 31 p.
- CEDEAO, 2012 : *Projet de facilitation du commerce et du transport sur le corridor Abidjan-Lagos. Rapport de Juillet 2011 à Juin 2012*, 10 p.
- DOUKA (A. M.), 2011 : *Coopératives de vivriers et organisation spatiale à Abobo*, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, EDUCI : Editions Universitaires de Côte d'Ivoire, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix HOUPOUET-BOIGNY d'Abidjan, PP. 35- 47.
- DE DIANOUS (S.), 1998: *Marchés tropicaux et méditerranéens*, PP. 3-78.
- ECHUI (A.), 1993: *Le transport des produits vivriers en Côte d'Ivoire : Enjeux et stratégies pour le développement*, Thèse de Doctorat de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Marne-la-Vallée, Paris, 493 p.
- FORUM POUR LE COMMERCE EN AFRIQUE, 2012: *Développer les infrastructures pour promouvoir le commerce*, UA, CAPC, CEA, GBAD, 4 p.
- GUESNERIE (R.), 2006 : *L'économie de marché*, Paris, Ed. Le pommier, 192 p.
- GADREY (J.), 2001: *Nouvelle économie, nouveau mythe*, Flammarion, Paris, P. 52.
- POLANYI (K.), 1983: *La grande transformation*, Gallimard, Paris, PP. 355-359.

- KASSI (I.), 2007: *Régulations des transports populaires et recomposition du territoire urbain d'Abidjan*, thèse de Doctorat, Université de Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Ecole doctorale d'Histoire et de Géographie, Université d'Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire, 311 p.
- KOUAKOU (Y.), KONE (B.), BONFOH (B.), KIENGA (S.), N'GO (Y.), SAVANE (I.), CISSE (G.), 2010: *L'étalement urbain au péril des activités agro-pastorales à Abidjan*, revue électronique en sciences de l'environnement, volume 10, numéro 2, septembre 2010.
- MICHELON (B.), 2009 : *Capitalisation du projet de réhabilitation des marchés de Mahajanga*, Cahier de la Coopération n°6, Lausanne, 193 p.
- OLAHAN (A.), 2010: *Agriculture urbaine et stratégies de survie des ménages pauvres dans le complexe spatial du District d'Abidjan*, Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement, volume 10, numéro 2, septembre 2010, mis en ligne le 29 septembre, 2010 consulté le 01 novembre 2014.
- PACAUD (P-A.), FILIPI (F.), 2001: *Rénover les marchés urbains : l'exemple de Bobo-Dioulasso*, Agence Française de Développement (AFD), Paris, France, 11 p.
- PONT (M.), 2009 : *Les coulisses des marchés urbains, acteurs et politiques publiques des commerces non sédentaires dans le Rhône*, Université Lumière Lyon 2, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, 120 p.
- POYAU (A.), 2005 : *Marchés au « nord », marchés au « sud », Visages et situations des marchés dans les villes de Marseille et Abidjan*, Revue jeunes chercheurs (2005), p. 69-88.
- POYAU (A.), 2005 : *Les récentes mutations des marchés urbains dans la capitale économique ivoirienne*, Université de Provence, UFR des Sciences géographiques et de l'Aménagement du Territoire, Laboratoire Telemme-UMR 6570, Espace, Populations, Sociétés, 2005-1, PP. 111-126
- RUBIN (C.), 2015, *Les marchés africains*, Enoncé théorique de Master en Architecture SAR / ENAC / EPFL, Lausanne, 132 p.
- WILHELM (L.), 1997 : *Les circuits d'approvisionnement alimentaire des villes et le fonctionnement des marchés en Afrique et à Madagascar*, Communication présentée au séminaire sous-régional FAO-ISRA « Approvisionnement et distribution alimentaires des villes de l'Afrique francophone », Dakar, 14. 17 avril 1997, 62 P.